

Le Jour, 1952
15 juillet 1952

BASTILLES A PRENDRE

COMMEMORER la prise de la Bastille, c'est commémorer l'anniversaire de la suppression des arrestations et des détentions arbitraires ; c'est commémorer l'abolition des lettres de cachet dont usait le bon plaisir royal, quelquefois très abusivement et quelquefois pour la sécurité du royaume et la paix des familles.

Le pouvoir absolu pouvait justifier les « lettres de cachet ». Nous ne défendrons certes pas cette institution de la monarchie du vieux temps, que les Anglais corrigèrent, les premiers, par celle de l'**habeas corpus**. Il faut toujours donner des juges à un homme qu'on atteint dans son corps et dans sa liberté.

Mais il faut bien admettre que **les camps de concentration, qui n'ont pas disparu de bien des pays, sont pires de nos jours que toutes les Bastilles**. Les régimes policiers que connaissent, au milieu du vingtième siècle, la moitié de l'Europe et la moitié de l'Asie, font de la Bastille des rois de France un jeu de société déplaisant, agrémenté de quelques brimades. Au demeurant, les personnes qu'on embastillait vivaient à peu près comme elles voulaient. Généralement, on les nourrissait bien et on leur laissait le plaisir de la lecture. Elles pouvaient faire de la musique au lieu d'être astreintes comme aujourd'hui aux travaux forcés.

Quand la Bastille fut prise, les détenus se comptaient sur les doigts de la main ; peut-être la quittèrent-ils un peu malgré eux tant ils en avaient pris l'habitude.

Il y a quelque hypocrisie à célébrer, non point en France évidemment, mais dans d'autres pays **où l'on prétend enseigner la démocratie**, la prise la Bastille. Ou alors faudrait-il ouvrir les camps de concentration et libérer des hommes qui vivent comme des esclaves sans avoir été jugés et condamnés par une justice un peu impartiale.

En 1952, la liberté humaine est plus menacée qu'en 1789 ; et la vérité veut qu'on mette fin à une légende et à un mensonge.

En France et en Angleterre, par exemple, les lois protègent vraiment la liberté de l'homme ; et le symbole de la prise de la Bastille est celui d'une victoire du droit, **mais cela n'est pas vrai partout**. Entre l'Europe et l'Asie, nous pourrions nommer six pays, au moins, où la Bastille reste à prendre et où l'arbitraire est roi.

Les Français, cependant, en immortalisant le jour où ils enfoncèrent les portes vermoulues d'une vieille prison à peu près sans pensionnaires, n'ont peut-être pas fait, pour leur fête nationale, le choix le plus heureux. Par là, ils ont fait de leur monarchie, l'image même de la tyrannie, cependant que, de grands rois avaient fait s'épanouir merveilleusement la personnalité des Français. Molière ne fut pas inquiet pour Tartufe ; ni Rabelais, avant lui, pour bien plus. A côté de la justice de la Commune et de ce qui lui ressemble, celle des rois paraît innocente malgré quelques excès fameux.

Qu'on ne s'y trompe pas : pour des peuples nombreux et qu'on prétend avoir libérés, la Bastille est à prendre encore.